

0421487N
ACADEMIE DE LYON
COLLEGE JACQUES PREVERT
23 RUE RACINE
42162 ANDREZIEUX BOUTHEON CEDEX
Tel : 0477550295

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : RO CAS CONTACT ET COVID

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 25
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/10/2020
Réuni le : 10/11/2020
Sous la présidence de : Monique Dumollard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration ADOPTE LA REMISE D'ORDRE

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

RO CAS CONTACT ET COVID

Vote d'un acte qui permet d'appliquer la remise d'ordre dès le 1er jour d'absence notamment pour les cas contacts et les cas COVID recensés par l'infirmière mais aussi les élèves qui ne sont pas passés par l'infirmierie et dont les familles ont envoyé un mail ou des pièces justificatives.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0